L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI, 22 AOUT 1893.

PETITES ANNONCES

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St Philippe et Dumaine. Prix modérés. 15 août—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

ON demande—Une gardienne d'enfant expérimentée; elle devra être bien recommandée, sans quoi, inutile de se présenter. A celle qui conviendra, on donnera les gages les plus élevés. Une Française préférée. S'adresser "Nurse", P. O. Box 182. 22août—7f

A LOUER.

A LOUER — Trois splendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Douane. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denègre & Denègre, Bâtisse Denègre, 33 rue Carondelet. 13 août—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme M. A. Permenter vs Mme E. Johnson Vidou.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 13,879—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité, siégeant pour l'Honorable Léon L. Labatt, absent sur congé, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI, 23me jour d'août 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles, un perroquet, un geai, un lot de plants de fleurs.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

12 août—12 17 23

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Peter Birba.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,789—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Birba, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22août—22 26 31

Succession de Henry Homburg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,457—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Wilhelmina Mayer, veuve de Henry Homburg, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 août—22 26 31

Succession de Bernard Eckers et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,142—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Eckers, exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19août—19 23 27

Succession de T. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,841—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Olivia T. Bothick, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 août—17 20 26

Succession de James A. Dowling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,816—Division D—Attendu que Mme Elizabeth Ward, Veuve de James A. Dowling, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James A. Dowling, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 août—12 16 20

Succession de Mme Evelina Van Buren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,059, Division A—Avis est par le présent donné, aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Sidney Van Buren, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 août—12 16 20

Succession de Mme Henry Schmucker (née Stickfort).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,788—Division C.—Attendu que Henry Schmucker a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henry Schmuckert (née Stickfort), décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 août—10 15 19

Succession de John Zeiler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,640—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Zeiler, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 août—16 20 25

Succession de Robert Rankin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,772.—Division E.—Attendu que Catherine Rankin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Rankin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 août—16 20 25

Succession de Caroline Dunn, en religion Sœur Mary Fidelis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,774—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 août—17 20 26

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

AOUT 1893.

L'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Andrieux Jean et Alfred	Kieffer, Nicolas
Arnaud, Marie	Laborque, Jacques
Mlle M E Arenell	Lemerre, Alcide
Barthe, Louis Joseph	Lemuhot, Alexis
Boville, Clavery	Malegny, Arthur
Chavin Dme, née Bry	Médan, Michel
Coppaux, Louis	Murat, (époux)
Deloye (les héritiers de)	Pommet, Théophile
Dragoni, Antoine	Rangeard, Pierre Avenant
Descamps, Pierre (époux)	Serpentini, Jules François
Gelo, Joseph	
Guércault, Pierre	Turatte-Dubois, Constantin
Guichet, Philibert	
Guillemin,	Turatte-Dubois, Gustave
Hérbe, Eugène	White

LETTRES.

Dacet, Mme — Ottessier, Edouard — Travers, Joseph

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents l'invite les personnes qui ... à ... mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement ... M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le ... du Consulat de France,

Signé: ... ...

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 AOUT—CLASSE No 297

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
14	37	16	34	4	9	26	49	35	41	69	54	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et pour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 21 août 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes ces agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital actions..............$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

J A Early
W. L. Cabell
[signature]

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—AU—

THÉATRE ST-CHARLES,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 SEPT. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de..	20,000, ...		20,000
1 Lot de..	10,000, ...		10,000
1 Lot de..	5,000, ...		5,000
2 Lots de..	2,500, ...		5,000
5 Lots de..	1,000, ...		5,000
25 Lots de..	300, ...		7,500
100 Lots de..	200, ...		20,000
200 Lots de..	100, ...		20,000
300 Lots de..	60, ...		18,000
500 Lots de..	40, ...		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à.....	$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et protéger ... seulement pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ...

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente par le Shérif Civil d'un vaste assortiment de meubles de valeur et presque neufs, tels qu'on en trouve dans un Club Social de premier ordre.

Le contenu entier et les installations, etc., des lieux occupés par le

CRESCENT CITY ATHLETIC CLUB,

NI 18 rue Nord Rempart.

Consistant en un ameublement de salles, de nombreuses tables, grandes et petites, lounges, berceuses de fantaisie, chaises à bras, chaises de salle-à-manger en grand nombre, porte-chapeau, casiers à bouteilles, miroirs, bureaux, porte-manteaux, devants de cheminée, rideaux, dentelle, portraits, gravures, lustres, lampes, presse à copier et table, pendules, nattes, statues;

—AUSSI—

Un Piano Fisher de Prix.

Magnifiques comptoirs et étagères de buvette, glacière à bière et accessoires, etc.;

Verres assortis, Faïence et Porcelaine.

Un "Cash Register;"

Aussi, 2 Tables de Pool et 2 Billards avec installations;

—ENCORE—

Nombre d'autres articles d'utilité et d'ornement.

—DANS L'AFFAIRE DE—

C. C. Cordill vs Crescent City Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,667—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 31 août 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 18 rue Nord Remparts.

Toute la propriété du défendeur, contenue sur lesdits lieux, se composant des articles ci-dessus énumérés et d'autres, le tout conformément à un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 août—19 23 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

A 12 mois de crédit.

Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Baronne et Première, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Carondelet et Deuxième.

Hugh A. Bayne vs. James Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,211.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, formant l'encoignure des rues Baronne et Première et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur cent dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Première, bornée dans le fond par la propriété achetée par le dit James Sweeney de Carrie S. Freret, d'après un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire public, le 10me jour de mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—Ceci étant la seconde et dernière enchère la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un billet de six pour cent par an à partir du jour de vente et hypothèque spéciale et privilège de vendeur. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère, au moment de la vente, et payer comptant le montant des frais d'impression, du shérif, des commis et commission, honoraires d'avocat, etc., soit à peu près trois cent vingt-cinq piastres ($325) et en outre les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété se montant à peu près à deux cent vingt-cinq piastres ($225).

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 août—5 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif à la Brasserie d'Alger.

August Borman vs Algiers Brewing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,452.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 30 août 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A la Brasserie d'Alger, rue Decatur entre les rues Jefferson et Madison, à Alger.

Un lot de machines, bouilloires, réservoirs, pompes, chaudières, glacières, déversoirs, fontaines, tuyaux, barillets, brouttes, chevaux, wagons, jeux de harnais, etc., et tous autres effets mobiliers appartenant à la défenderesse, et que renfermeront lesdits lieux, conformément à un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 août—19 22 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée connue comme le No 16 de la rue Derbigny, entre les rues Canal et Gasquet.

Joseph Brandner vs Augustus Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,601—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 16, rue Derbigny, et tout ce qui y appartient; tous droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 25, borné par les rues Derbigny, Canal, Gasquet et Roman, désigné par le No 2 sur un plan dressé par J. Pillié, voyer, le 1er mai 1840, et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville; et désigné par le même numéro sur un plan ou devis de Louis H. Pillié, assistant voyer de la ville, le 11 octobre 1881, annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant ledit notaire, le 6 juillet 1892; le dit terrain mesure, d'après le plan sus-mentionné, vingt-cinq pieds de façade rue Derbigny, sur cent quarante-huit pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27 juil—27—août 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de granit, marbre, statues, pierres tumulaires, derricks, outils, meubles de bureau et d'atelier, etc.

George Strond vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,305 — En vertu d'un ordre daté du 9 juillet 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 22 août 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 4 rue Nord Tonti.

La balance non vendue d'un grand lot de granit et de marbre finis et non finis, derricks — cordes — meubles d'atelier, outils de forgeron, machines pour travailler le granit, marteaux—meubles de bureau, etc., le tout contenu dans le dit local d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 août—10 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du premier district.

William P. Murray vs Richard R. Reames.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,454.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julia, Cypress, Willow et Claiborne désigné par la lettre D sur une esquisse ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 26 avril 1882 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 29 avril 1882, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Willow sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de quatre-vingt-sept pieds un pouce de la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

4 août—4 11 18 25—1 6 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,298.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit des preuves à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et ... la demanderesse ... des affaires comme marchande publique, ... propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

... Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare pour acheter une belle résidence rue du Canal.

Vente d'une grande Résidence.—Propriété de valeur formant le coin sud-est des rues Canal et Derbigny.

A. L. Johnson versus Suc. de Augustus Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,656—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson alors Gasquet et actuellement Avenue Cleveland, les rues Derbigny et Claiborne, désignés par les numéros Dix-huit et Dix-sept de l'ilet No Vingt sur un plan dressé par Joseph Pillié, voyer, daté le premier jour de mai 1840 et déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire en cette ville; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue du Canal, sur cent six pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Dix-huit formant l'encoignure des rues Canal et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 août—3 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Mary F. Tobin, veuve, vs James H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,154.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, (anciennement faubourg St-Joseph, paroisse Jefferson, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1861, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, ex-notaire, le 22 janvier 1866), d'après lequel dit plan, le dit lot est désigné par le No 4 de l'ilet borné par les rues Peniston, Jersey, Laurel et Amélia, et mesure vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent dix pieds, vingt-neuf pieds trois pouces et deux lignes de large dans le fond, toute mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de D. B. H. Chaffe, d'après un acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1891 (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 135 folio 584)

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28 juil—28—août 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Sixième District.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,765.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, son épouse.

Finlay & Brunswig, une maison de commerce composée de Geo. R. Finlay et Lucien N. Brunswig, vs Leo C. Peres et Mme Mary Jane Finegan, son épouse, in solido.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 22,547.

Le même vs le même; même Cour No 22,547.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Wm. H. Finegan, in solido.

Seconde Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 15,165.

Le même vs le même; même Cour No 15,165.

EN VERTU DE TROIS WRITS DE FIERI facias et de deux alias writs de fieri facias à moi adressés, respectivement, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et les Honorables Première et Seconde Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Deux terrains** avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet No 187 borné par les rues Octavie, Laurel, Constance et l'avenue Peters, désignés comme les terrains Nos 35 et 36 et mesurant, chacun, trente pieds de façade rue Octavia, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds et trois pouces.

2° **Un lot de terre** avec les améliorations dans le même district et ilet, désigné comme lot No 19 mesurant trente pieds de façade à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

3° **Deux lots de terre** et améliorations dans le même district et dans l'ilet No 305 borné par les rues Perrier, Colisée, Joseph et Octavia, désignés par les Nos 12 et 13 mesurant ensemble soixante pieds de face à la rue Perrier sur cent huit pieds de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 août—11 18 25—sept 1 8 13

AVIS AUX CREANCIERS

Samuel Meyers vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,403—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par George E. Marks, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 août—22 26 31

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 39,784—Division B—Jules Sarrazin vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules Sarrazin soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 11ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un répit et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Geo. C. Préot Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

9 août—

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,805—Division D—Jules G. Prosdame vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules G. Prosdame soit convoquée et tenue pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, en son bureau, No 85 rue St-Charles, dans la Bâtisse Maçonnique, en cette ville, commençant le mardi, 12me jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues et que Ben. Forman, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 7 août 1893.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 août—5f au 12 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 39,629, Division B.—John H. Frerichs vs. ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens du pétitionnaire, John H. Frerichs, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire, en son bureau, No 188 rue Commune, en cette ville, commençant samedi, 19 août 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur sa décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit John H. Frerichs soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1893.

(Signé) N. H. RIGHTOR.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier

20 juil—3 f au 19 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,419. — Maurice G. Hughes vs Myra C. Hughes, femme de James N. Murdock et als.—Attendu que Mme Anna Bond Ferguson, femme de Thomas Ferguson, un résident du comté de Harrison, Etat du Mississipi, la tutrice dûment nommée et qualifiée de ses enfants mineurs John Mark et Emeline Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Finker Esq., de cette ville, son agent spécial reconnu, et avocat de facto, a demandé à cette Cour, l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, toute et toutes sommes d'argent ou autre propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

EUG. D'HÉRETÉ, Député Greffier

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1893.

14 juil—5 f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,452 Division B—Dans l'affaire de la succession de Mme E. F. Lewis, décédée—Attendu que le Dr Bennett G. Henning, de Memphis, Tenn., exécuteur testamentaire de la succession de la dite Mme E. F. Lewis, et tuteur et représentant légal des mineurs John Frayser Lewis, Robert N. Lewis et Evands M. Lewis, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de et transférer de cet Etat toutes la propriété, tous les droits et crédits appartenant aux dits mineurs et à la dite succession.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à donner les raisons dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1893.

EUG. D'HÉRETÉ, Député Greffier.

27 juil—27—3 10 17 24 36 août

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Résidence confortable en bois à deux étages.

No 75 rue Désiré entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Joseph T. Degrais et sa femme.

No 38,972.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, actuellement absent sur un congé, daté le 24 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Joseph T. Degrais et sa femme, Dossier No. 38,972, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre désirable avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Grands-Hommes, (actuellement Dauphine) Crapo, (maintenant Bourgogne) et Elmire, mesurant en mesure anglaise 35 pieds 4 pouces de face à la rue Désiré sur 120 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la résidence confortable en bois à deux étages, bien subdivisée, connue comme le No 75 rue Désiré, ensemble avec dépendances, hangar, etc. Les terrains sont très spacieux, avec des arbres fruitiers et autres; le site est excessivement désirable et agréable, bien amélioré, entouré de résidences modernes, etc.

Conditions de la vente—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Charbonnet, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

26 juil—26—août 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Terrains de Valeur,

Convenables pour y Bâtir,

Dans le Troisième District.

Succession de Nicholas Dabon.

No ....—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. Kink, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, en date du 24 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Nicholas Dabon, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

1° Deux certains terrains dans la banlieue Franklin de cette ville, désignés par les Nos 17 et 18, dans le carré d'ilet borné par les rues Girod, Musique, St Jean-Baptiste et l'avenue Washington, et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de façade sur l'avenue Washington sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans le même carré ci-dessus décrit, désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de façade rue Musique sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date des billets jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

26 juil—26—août 2 9 16 23 30

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour un placement rémunératif.

Un Grand Cottage Double,

Rue Lapeyrouse, près Galvez.

Succession de Mme Caroline Schoeneck, née Bauer.

No 26,433 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR FITZPATRICK & SMITH; W. H. Fitzpatrick, encanteur, Bureau No 24 rue Carondelet—Le Mercredi 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, absent en ce moment sur un congé, daté du 21 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Caroline Schoeneck, née Bauer, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre B, sur un plan déposé comme plan 7, Livre Ne Un, au bureau de James Fahey, et le dit lot mesure 43 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse, sur 157 pieds, 11 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent le **grand et confortable cottage-résidence double** à deux corps de logis, désignés par les numéros municipaux 367 et 367 1/2 rue Lapeyrouse, mais connus sous les vieux numéros 367 et 367 1/2 Lapeyrouse, ayant de chaque côté, six grandes chambres, citerne, hangar au fond, corridor entrée pour la voiture sur un côté. Bon voisinage, qui augmente continuellement, à proximité des tramways et des églises, ayant toujours de bons locataires et rapportant $21 par mois.

Conditions de la vente—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance payable en billets à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque, avec lien et privilège du vendeur, ensemble avec toutes les autres clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera au-dessus de son enchère, les taxes de ville et d'Etat pour 1893.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Ward, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur, au moment de l'adjudication.

23 juil—23—août 2 9 16 23 30

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois de Choix,

Nos 196 et 196 1/2 rue Miro,

Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Succession de Denise Dence.

No 39,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—Geo. G. Friederichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 2 août 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage double en bois de choix, Nos 196 et 196 1/2 rue Miro, entre Dumaine et Ste-Anne, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans une bâtisse à deux étages détachée dans le fond, corridors de côté, citernes et cours à l'arrière du chaque corps de logis. Le terrain est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Dumaine et Ste-Anne, mesurant 36 pieds 5 pouces face à la rue Miro sur 99 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant partie du lot de terre désigné par le No 13 sur un plan dressé par C. Giroux, le 10 janvier 1853, déposé au bureau de E. Barnett, anciennement notaire en cette ville. Toujours d'un bon rapport et situé dans un voisinage tranquille et convenable.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en un an après la date d'adjudication, représenté par des billets et garantie par lien et privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. Un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

9 août—9 16 23 30—sept 6 13

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois,

au coin des rues Jersey et Valence, dans le Sixième District, qui s'améliore rapidement.

Succession de John J. Schellang.

No 156—Vingt-unième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt-unième Cour Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 25 juillet 1893, pour le compte de la sus dite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 143 borné par les rues Jersey, Valence, Laurel et Cadix, et formant le coin des rues Jersey et Valence; mesurant 27 pieds 3 pouces 2 lignes de façade rue Jersey, sur 110 pieds de profondeur et de façade rue Valence. Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, ayant de chaque côté 3 chambres, cuisine et auvent.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit; 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes taxes dues et exigibles en 1893, seront assumées par l'acquéreur.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. C. Préot, notaire.

27 juil—27 août 2 9 16 23 30

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL.

Propriété de choix du Troisième District.

La vaste et élégante maison de résidence en briques à deux étages,

Sur une magnifique terre

D'une étendue d'environ un demi carré d'ilet portant le

No 106 de la rue Clouet, près Bourgogne

Sans supérieure au point de vue du confort et de l'agrément; admirablement distribuée et massivement construite.

La terre sur la devanture et le côté est tracée avec goût en un jardin planté de "shrubbery" et de plantes rares et de choix, des allées briquetées, etc. L'arrière partie est plantée de nombreux [environ 200] orangers, pêchers et autres arbres fruitiers.

Ample espace de chaque côté de la résidence pour la construction de trois ou quatre jolies demeures modernes.

SERA vendue à l'encan, MERCREDI, 23 août 1893, à midi, à l'Hôtel St-Charles, où est exposé un plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans; 8 pour cent d'intérêt et les sécurités usuelles.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles J. Théard, notaire. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.

ALBERT PAUL, Encanteur.

20 août—1f

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à douze mois de crédit.

Droit, Titre et intérêt à et dans les terrains rue Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Comptes courants.

Aikens Brothers vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B., siégeant pour l'Honorable Geo. H. Théard, de la Division E, maintenant en congé, en date du 16 août 1893, dans l'affaire ci-dessus, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Chas. A. Aitkens et d'Adrian E. Aitkens, insolvables, dans l'affaire de la maison de Aitkens Bros. vs. leurs créanciers, étant un sixième indivis chacun, à et en la propriété ci-après décrite (laquelle propriété, néanmoins, est sujette à un usufruit à vie en faveur de M. Charles L. Aitkens); savoir:

Deux certains terrains avec les améliorations et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet 87, borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Laurel et Constance, désignés par les Nos 3 et 4 sur un croquis pris d'un plan de Pillié & Murray, voyers, en date du 7 mars 1868. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres, et mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Quatrième, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine, et sont formés d'une partie des terrains désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur le premier plan du dit carré dressé par Louis H. Pillié, voyer en date du 10 juillet 1860, et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32.

Termes et conditions—Cette vente a l'enchère étant la seconde et dernière, les droits, titres et intérêts dans la susdite affaire seront définitivement adjugés au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an, à partir du jour de la vente, et hypothèque spéciale ainsi que privilège sur la dite propriété, jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 août—18 23 30—6 sept

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
21 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance.
514 Station des cars, Pologne.
515 Casernes des Etats-Unis.
... Dauphine.

L. C. Nick vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31,519—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Drown, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

15 août—15 19 24

Succession de Marie Jeanne Piseros ou Jeanne Pizzero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,823—Division B.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Jeanne Piseros ou Jeanne Pizzero, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 août—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles Productifs

Et excellemment situés,

Dans le Troisième District.

Bague en diamant, montre en or, Argenterie et meubles de Ménage.

Succession de Joseph Magioni.

No 39,587.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division B, en date du et signé le 8 août 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le cottage double en bois, bien situé et à un étage avec mansarde, Nos 374 et 374 1/2 rue Royale, dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, La paix et Français, ayant 4 chambres, allée de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, ancien notaire, le 28 mai 1828, et mesurant, au pied français, 30 pieds de face rue Royale, sur 80 pieds de profondeur; borné d'un côté par le terrain No 4, à l'arrière par le terrain No 6 et à gauche par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Louis Grossman. Il est situé dans un bon voisinage, en face du Parc Washington; il y a devant un chemin de fer, et à proximité, des églises, des écoles, des marchés.

2° Les cottages doubles solidement construits, à un étage avec mansardes, Nos 25 et 27 rue Montégut, dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Montégut, Clouet, Chartres et Levée, ayant 6 chambres, citerne, allée, etc., de chaque côté. Le terrain mesure 42 pieds 6 pouces de façade rue Montégut, sur 92 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles. Il est près de la rivière; des chemins de fer passent près et n'est jamais sans de bons locataires.

Aussi, le même jour, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, 14 rue Carondelet, entre Canal et Commune,

Une bague en diamant, une montre en or, de l'argenterie, des meubles de ménage, des lorgnons de spectacle, un revolver.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant sur les lieux. Pour les effets immobiliers, un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets; et les taxes dues, et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 août—12 19 26—2 9 13 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAINS DANS LE TROISIÈME DISTRICT

Faisant face au fleuve.

The Lambon & Noel Lumber & Manufactoring Company Limited et als vs. Home Brewing Company.

No 39,571—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 juillet 1893, par l'Hon. N. H. Rightor juge de ladite Cour, Division D. siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, rendu dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir;

1° Une certaine portion ou morceau de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres, Jeannet et Pauline, désigné par le No 2, sur un plan fait par Charles A. de Armas, député voyer général, annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 10 mai 1859. La dite portion de terre forme l'encoignure des rues Peters et Jeannet et des dites rues Jeannet et Chartres et mesure au pied américain 53 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue Peters, 58 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 185 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot No 1 et 182 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la rue Jeannet, étant composé de plusieurs lots, Nos 7 et 8 et une moitié des lots 9 et 10, sur un plan de L. H. Pillié voyer de la ville, le 8 mars 1859, déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, notaire.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6 de l'ilet No 2, sur le plan ci-dessus, de L. H. Pillié, conformément au dit plan; les dits lots mesurent, au pied américain, chacun 29 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur les profondeurs suivantes, à savoir: le lot No 4, 124 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 3 et sur l'autre côté du dit lot No 4 près la rue Pauline; le lot No 5 123 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 4, et le lot No 6, 120 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 5 et 121 pieds 2 pouces 4 lignes sur l'autre ligne près de la rue Jeannet. Ces lots sont situés sur un lot pavé avec des pierres carrées, à une petite distance au bas du dépôt du North-Eastern RR. et près des chemins de fer urbains, et c'est un bon emplacement pour une manufacture.

3° Un lot de machines, pompes, etc., endommagées par le récent incendie sur les lieux ci-dessus.

4° 96 kegs à bière, huitièmes, quarts et demis.

Conditions—Comptant, et le paiement des taxes dues et exigibles en 1893 par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Frank Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 juil—27—août 5 12 19 26 30

PAR FOURTON & FISCHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent avantageux.

Propriété de résidence de choix

—DANS UNE—

CHARMANTE LOCALITE.

L'élégante, confortable et massive maison de résidence double en bois, à deux étages, Nos 292 et 292 1/2 rue Ste-Marie, entre Colisée et Prytanée.

Succession de Mme Caroline Pratts, veuve de P. Del Nodal.

No 38,943—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A,

PAR FOURTON & FISCHER—H. C. Fourton, encanteur—Bureau No 19 rue Carondelet—MERCREDI, 23 août 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 23 juin 1893, pour le compte de la succession de Mme Caroline Pratts, veuve de P. Del Nodal, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet No 205 borné par les rues Ste Marie, St-André, Prytanée et Colisée, désigné comme le terrain No 7 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Ste Marie, sur une profondeur de 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Colisée; et de 116 pieds 7 pouces et 3 lignes de l'autre côté, celui qui le sépare du terrain No 2. Les améliorations qui s'y trouvent portant les Nos 292 et 292 1/2 rue Ste-Marie, comprennent l'élégante et agréable maison de résidence double en bois, à deux étages, soigneusement bâtie, d'un séduisant extérieur, confortablement distribuée, ayant tous les agréments modernes, splendides salons, chambres à coucher vastes et bien aérées, belles salles à manger, chambres à domestiques, auvent à l'arrière, etc.

Situation exceptionnellement désirable, admirablement améliorée, convenable à tout, rue couverte de gravier, quartier de choix, près des chemins de fer des rues Prytanée et St-Charles. Comme placement d'argent, cette propriété présente des avantages inusuels, dans un quartier comparativement nouveau; elle est invariablement louée et aux meilleurs locataires qui soient.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque du vendeur, lien sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'à paiement final, ensemble avec l'assurance et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1893 en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, par devant Charles T. Soniat, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication, pour assurer la vente.

19 juillet—19 26—août 2 9 16 23

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract,* est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

11avril—

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE

Arrivée.	Départ
No 3 Fast Ex...7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05am	No 4 Fast Ex...11:00 am
No 1 Lim. Ex.. 5:15pm	No 8 Coast Acc..3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.......9:35pm	Exc. dimanche et mercredi......7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ
Passenger........6:55pm	Passenger........7:00am
Chic.St.L.mail..8:30am	Chic.St.L mail. 6 00pm
Chic. limited......8:40pm	Chic.limited......12:01m
Exc. dimanche..9:30pm	Exc. dimanche,..7:35am

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train..........8:45am	No 2. Memphis and Kansas City Fast Train..........5:00pm
No 3, Vicksburg Express..........5:35 pm	Vicksburg Express..........8:10am
Baton Rouge accommodation.........10:00am	Baton Rouge accommodation.........3:40pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ
No 1 Limited.10:30 am	No 2 Limited...7:50 am
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ
No 54, Cal. Ex..7:00 pm	No 53, Cal. Ex..8:15 am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..8:20pm
Local..........10:05am	Local..........3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Arrivée.	Départ
San Antonio.....7:05pm	California Ex...9:30am
California Ex..10:55am	San Antonio....5:20pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche et mercredi.

Arrivée.	Départ
No 9..........7:15 pm	No 10..........8:25 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

Arrivée.	Départ
No 7..........8:25 am	No 8..........4:05 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Arrivée.	Départ
Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
" ....4:15 pm	" ....5:00 pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach...10:00am

Dimanche.

Arrivée.	Départ
Pte la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache &
Shell Beach....9:40 am	Shell Beach...7:15am
Shell Beach &	Pte-la-Hache &
Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach...4:40pm
	Shell Beach.....5:00 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Arrivée.	Départ
Alger.........10:00 am	Alger.........4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée.	Départ
Alger.........6:05 pm	Alger.........8:00 am

Dimanche seulement.

Arrivée.	Départ
Alger.........6:40 pm	Alger.........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of august weather on the Atlantic—Fine weather generally over the North Atlantic. Occasional gales north of the 45th parallel; also near the American coast. Tropical cyclones, or hurricanes, very probable. Fog west of the 43d meridian, across the Grand Banks, and east of New England, as shown. Icebergs in the vicinity of Belle Isle; few if any, east of Newfoundland.

Review of July.—The weather over the North Atlantic during July was remarkably fine North of the 40th parallel the winds were moderate to strong generally, while south of that parallel moderate and gentle winds prevailed.

On the 9th and 10th, from lat. 49° N. to lat. 52° N., and from lon. 10° W. to lon. 20° W., vessels encountered gales of force 7—9. On the 14th in the vicinity of lat. 41° N., lon. 60° W. and again on the 17th near lat. 49° N., lon 35° W., a few vessels reported squalls of wind of forces 7 and 8.

Dangerous Obstructions to Navigation Along Coast.

NOTE.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

About 5 miles W. 1/2 S. of Block Island Mast apparently attached to a wreck, July 6.

Half way between Cornfield Point and Bartlett Reef Lights, Conn: Sunken schooner "Garland," topmasts out of water, July 2.

Off Brigantine Shoal, New Jersey, about 1 1/2 mile from the buoy: Sunken tern schooner, two masts well out of water. June 30.

Cape Henry Light, West, 10 miles: Four-masted schooner "John Holland", in 7 fathoms. June 21.

Currents in the Bay of Biscay.

The note on the May Pilot Chart and the subchart on the June Pilot Chart illustrating the surface currents of the North Atlantic have excited considerable attention, and the views expressed in regard to the nonexistence of the Rennell current in summer have been widely indorsed.

Lieutenant de Vaisseau A. Hautreux, French Navy, has conducted a series of experiments with floating bottle papers thrown from vessels of the Arcachon fishing fleet, and the drift of 14 bottles from points 20 miles west of the French coast near the latitude of Bordeaux shows an average current of 2.5 miles per day setting about SSE during the month of June 1893. These bottles drifted to leeward in the direction toward which the resultant force of the wind was blowing during the time the bottles were afloat.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 22 AOUT 1893.

Grand Isle—EMMA McSWEENEY, à 9 A M

Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 4 P M

MERCREDI, 23 AOUT 1893.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M

West Melville—J. E. TRUDEAU, à 5 P M

Ouachita River—JOSIE W, à 5 P M

Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 7 P M et 8 A M

Marchés.

Havane, 20 août—Change stable.

Havane, 20 août.—Le marché au sucre a été calme et nominal.

Sucre de mélasse regular to good polarisation $2 87 1/2 à $3 50 or par quintal; muscovado fair à good refining, 85 à 90 degrés polarisation, $3 12 1/2 à $3 25; centrifugals, 92 à 96 degrés polarisation $3 87 1/2 à $4.

Stock dans six ports le 15 courant se montait à 159,510 tonnes Exportés du 8 août au 15, 2,490 tonnes.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 21 AOUT 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

(Depuis notre dernier Rapport.)

Steamship ital S Oteri, DeLuca, Ceiba.

ARRIVÉS.

(Depuis notre dernier Rapport.)

Steamship allo Cremon, Meyerdiercks, Hambourg. (précédemment rapporté à la Quarantaine)

Steamship [ang] Counsellor, Tester, Liverpool via les Barbades, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

BATEAUX A VAPEUR.

Neptune, Kouns, Bas du Fleuve.
Lafourche, Charlet, Donaldsonville.
Natchez, Sullivan, Vicksburg.
J. E. Trudeau, Trousdale, Melville.
Whisper, Libano, Bayou Sara.
Joe Webre, McSweeney, Bayou Barataria.
Stella Wilds, Voorhies, New Hope.
City of New Orleans, Lighter, St-Louis.

Arrivages de produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—Fret assorti.

BAYOU BARATARIA—par steamer Joe Webre—Fret assorti.

NEW HOPE—par steamer Stella Wilds—285 barils sucre 820 sacs riz brut

MELVILLE—par steamer J E Trudeau—1 balles coton nouveau

DONALDSONVILLE—par steamer Lafourche—50 barils sucre 400 barils melasse

BAYOU SARA—par steamer Whisper—2 balles coton nouveau

VICKSBURG—par steamer Natchez—18 balles coton (12 nouveau) 1497 sacs graine coton

ST-LOUIS—par steamer City of New Orleans—Fret assorti.

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—2 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—16 balles coton

YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—Fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—163 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Sud, Higgins..........parti 16 août
Steamship Knickerbocker, Halsey.parti 12 août
Steamship Ithington, Hamilton......expé 11 août

BARROW.

Steamship Barbadian, Highton......parti 14 août

LIVERPOOL.

Steamship Nicaraguan, Winder......parti 27 juil
Steamship Counsellor, Tester..........parti 15 juil
Steamship Floridian, King..............parti 29 juin
Steamship Inventor, Black..............parti 13 juil
Steamship Jamaican, ——..............parti 26 juil
Steamship Legislator, Bond.............parti 12 août
Steamship Mexican, ——..............parti 5 août
Steamship Yucatan, Edwards..........parti 5 juil

LONDRES.

Steamship Tiverton, Whitehead......parti 24 juil

RIO DE JANEIRO.

Steamship Concordia, ——..............parti 16 juil

SANTOS.

Barque Lucia, ——..............partie 10 juil

BORDEAUX.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaillé parti 26 juil

MARSEILLE.

Barque Fratelli Laurin, Brignetti.partie 27 juin

HAMBOURG.

Steamship Cheruskia, Martens.......parti 24 juil
Steamship Cremon, Meyerdiercks...parti 25 juil

Steamship Kehrweider, Droescher..parti 3 août

GÊNES.

Barque Fratelli Laurin, Brignetti..partie 6 août

HAVANE.

Barque Mastemas, Rivera..........partie 4 août

NEWPORT.

Steamship Assaye ——..........parti 10 août

BERMUDES

Steamship Olympia, Coleman.......parti 11 août

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Alcedene	Rotterdam	rue 6e
Aransas	Havane	Alger
Cassius	Hambourg	Southport
City	U K or Continent	Southport
El Rio	New York	Alger
Engineer	Liverpool	2e dist. 10
Espana	Lisbonne	1er dist. 31
Excelsior	New York	Alger
Foxhall	Port Limon	Alger
Gussie	Bluefields	Alger
Goldworthy	En réparation	5e dist. 35
Harlan	Bluefields	Alger
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 20
Ludgate	U K or Continent	Elevator
Powderham	Liverpool	4e dist. 42
Professor Morse	Honduras	1er dist. 15
Rover	Ceiba	1er dist. 14
Saxon Prince	Gênes	rue 5e
Wileyaike	Rotterdam	rue 6e

NAVIRES.

Nom.	Destination	Mouillage
Elvira	Brême	rue 1re
Magdalene	Brême	4e dist. 45

BARQUES.

Nom.	Destination	Mouillage
Josefa Formosa	Espagne	rue 7e
Serela	Valence	6e dist,

GOELETTES.

Nom.	Destination	Mouillage
O W Jones	....	6e dist

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes;* ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire-perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN..................................	$12 00
SIX MOIS...............................	6 00
TROIS MOIS..........................	3 00
UN MOIS..............................	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN..................................	$3 00
SIX MOIS...............................	1 50
QUATRE MOIS........................	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ... CHARTRES ...